

Des heures de plaisir dans les piscines de Brossard à l'Action de grâce !

Brossard, le 6 octobre 2015 – La Ville de Brossard invite les familles à profiter du congé de l'Action de grâce, le lundi 12 octobre prochain, pour sauter à l'eau. En plus des heures habituelles de nage libre à l'école secondaire Antoine-Brossard, une période de baignade récréative s'ajoute en après-midi à la piscine de l'école secondaire Lucille-Teasdale.

Horaire :

École secondaire
Antoine-Brossard

- 6 h à 7 h 25
- 20 h à 21 h 25

École secondaire
Lucille-Teasdale

- 13 h 30 à 15 h 55

Conditions d'entrée :

- Avec la Servicarte :
gratuit
- Sans la Servicarte :
1,50 \$ par enfant
3,00 \$ par adulte



Pour plus de renseignements, composez le 450 923-6311.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311